

ORDRE DU JOUR

21éme réunion du groupe de travail 5 du CCPL/LDAC Sujets horizontaux

Mercredi 8 novembre 2017, 09.30- 17:30h Leopold Hotel Brussels EU Rue du Luxembourg 35-1050 Bruxelles

- 1- Bienvenue.
- 2- Information sur les changements dans la vice-présidence du GT5.
- 3- Approbation du compte rendu du denier réunion du GT5 Bruxelles, 5 avril 2017.
- 4- Approbation de l'ordre du jour.
- 5- Mise à jour de la CE sur les négociations sur les accords commerciaux entre l'UE et les pays tiers: mise à jour de la situation actuelle des accords intérimaires de partenariat économique avec les pays ACP; et les négociations des accords de partenariat économique complet.
- 6. Gouvernance Internacional dans les mers et océans.
 - 6.1. Conclusions et engagements obtenus lors de la conférence "Our Oceans 2017" (Malte, 5-6 octobre 2017): prochaines étapes de l'UE.
 - 6.2. Présentation du rapport de WWF "L'Europe, est-il prêt pour diriger la Gouvernance Internationale de la Pêche?" Sommaire des conclusions et recommandations
 - 6.3. Actions futures et propositions spécifiques du CCPL.

PAUSE CAFÉ (11:30 – 11:50h)

7. Gestion de la Flotte Communautaire de Pêche Lointaine

- 7.1. Présentation de la Commission sur le nouveau Règlement sur la Gestion Durable de la Flotte de Pêche Externe dans les Eaux Lointaines ("SMEFF"), remplaçant le Règlement actuel sur les Autorisations de Pêche ("FAR").
- 7.2. Questions des membres et identification des actions futures du CCPL.



PAUSE DÉJEUNER (13:30-14:30 h)

8. Lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)

- 8.1. Mise à jour de la Commission sur le processus des cartons.
- 8.2. Proposition Oceana: mise à jour des listes de navires INN dans les ORGP.
- 8.3. Suivi de la réponse de la Commission à l'Avis CCPL-MAC-MEDAC sur la mise en œuvre du Règlement relatif à la Lutte contre la Pêche INN.
- 8.4. Présentation d'un avis d'expert contracté par la Coalition des ONG contre la pêche INN sur la compatibilité avec les règles de l'OMC relatives à l'obligation des navires exportant leurs produits sur le marché communautaire d'avoir le numéro OMI.

9. Examen du système de contrôle et rôle de l'AECP dans la dimension extérieure de la PCP

- 9.1. Présentation par la Commission: Consultation de la révision du Système de Contrôle des Pêches.
- 9.2. Avis proposé par le CCPL sur l'AECP dans la dimension internationale de la PCP.

10. Débat sur l'interdiction de:

- 10.1. Activités extractives ayant un impact notable sur les fonds marins et les eaux profondes.
- 10.2. Subventions nuisibles à l'activité de pêche.

PAUSE CAFÉ (16:30 - 16:50h)

11. Organisation des Nations Unies et Organisations Internationales

- 11.1. Rapport sur les réunions techniques préparatoires à la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la Pêche Durable (Bruxelles, 11 septembre et 24 octobre).
- 11.2. Information sur le Processus Biodiversité au-delà de la Juridiction Nationale (BBNJ)

Autres questions d'intérêt

- 12. Mise-à-jour du Project FARFISH H2020.
- 13. Date et lieu de la prochaine réunion du Groupe de Travail.